

La note
de veille

Centre d'analyse stratégique
18 rue de Martignac
75700 Paris cedex 07
Site Internet : www.strategie.gouv.fr

France

**> RECENSEMENT : LA MIGRATION
VERS LES CAMPAGNES**

Les recensements de population de 2004 et 2005 confirment l'attractivité des régions du sud et de l'ouest de la France, en grande partie au détriment de l'Île-de-France. Le fait nouveau est l'attractivité des zones les plus rurales comme zones résidentielles. C'est en particulier vrai pour la diagonale Sud-Ouest-Lorraine-Nord de la France. Ces zones n'offrent pourtant pas de grandes perspectives d'emploi. Pour conserver leurs nouveaux habitants de culture citadine, les territoires devront proposer des équipements et des services équivalents à ceux des zones urbaines. Cette nouvelle attente sociale est un défi pour la modernisation des services publics en zone rurale.

**> FRACTURE NUMÉRIQUE
OU FRACTURE GÉNÉRATIONNELLE ?**

Médiamétrie a rendu public le 13 mars son bilan annuel sur l'Internet en France. D'après cette étude, plus d'un foyer sur deux disposerait d'un micro-ordinateur ; 50,5 % de la population (des plus de 11 ans) aurait accès à l'Internet ; et 78,5 % des foyers ayant accès à l'Internet aurait accès au haut débit, soit une hausse de 81 % par rapport à décembre 2004. La fracture numérique subsisterait cependant sous la forme d'une fracture générationnelle : 77 % des jeunes de 13 à 24 ans vivent en effet dans un foyer équipé ; ils sont 86 % à avoir utilisé l'Internet contre 50,5 % des

Français. Les moins de 25 ans représenteraient enfin 80 % des créateurs de *blogs*, 1,1 million d'adolescents (13-17 ans) disposant d'une telle tribune.

**> FORMATION PROFESSIONNELLE :
DES EFFORTS FINANCIERS
IMPORTANTES**

L'édition du 10 mars 2006 de *Statistiques en bref* d'Eurostat présente, pour l'ensemble des pays de l'UE-15 et la Norvège, les principaux résultats relatifs aux dépenses publiques de formation professionnelle à destination des chômeurs et des autres groupes défavorisés.

Les données mettent en évidence le niveau relativement élevé des dépenses actives de formation en France : avec 0,3 point de PIB en 2003, la France se situe en cinquième position pour l'effort de formation des chômeurs, derrière le Danemark (1^{er} à 0,5 %), l'Allemagne (2^e à 0,44 %). Le poids du soutien spécial à l'apprentissage en France (26,4 % des dépenses de formation contre 16,1 % en Allemagne) ressort nettement. Les données reflètent la particularité du système d'apprentissage en France, par rapport aux pays dans lesquels l'enseignement professionnel prédomine et où l'apprentissage ne relève donc pas du champ de la politique de l'emploi.

> STRATÉGIE DE LISBONNE

Les différentes institutions européennes s'interrogent sur les dimensions nationales et locales de la Stratégie de Lisbonne. Les 9 et 10 mars, le Comité économique et social européen (CESE) et son homologue hongrois ont ainsi organisé une conférence intitulée "Améliorer l'appropriation de la Stratégie de Lisbonne au plan national : la société civile est-elle suffisamment impliquée ?". Dans une communication conjointe, ils ont rappelé que la Stratégie de Lisbonne est une "vision pour l'Europe" appelant à la "continuité dans le changement", un "projet de modernisation sociale complexe" qui couvre les domaines interdépendants de l'économie, du social et de l'environnemental. Ils recommandent une plus grande participation de la société civile pour assurer le succès de la Stratégie.

> TRANSMISSION D'ENTREPRISE : UN PROBLÈME EUROPÉEN

Dans le cadre du Plan d'action pour l'entrepreneuriat, la communication de la Commission européenne en date du 13 mars sur les transferts d'entreprise passe en revue des initiatives nationales visant à faciliter les transferts. Elle formule des recommandations pour réduire leur taux d'échec, notamment la création de schémas financiers, légaux et fiscaux spécifiques à la transmission à des tiers ou à des employés, afin de faciliter une reprise rapide et efficace de l'entreprise. Chaque année, environ 700 000 entreprises économiquement compétitives dans l'Union européenne, fournissant 2,8 millions d'emplois, sont confrontées aux difficultés engendrées par le transfert de propriété ; 10 % à 25 % d'entre elles ne trouvent pas de repreneur.

> POLITIQUE DE VOISINAGE

L'"objectif ultime" du processus de stabilisation et d'association à l'Union européenne est l'adhésion des cinq pays des Balkans, ont affirmé 33 ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne, des Balkans et de la Turquie à Salzbourg le 11 mars. La déclaration conjointe signale comme préliminaire la relance d'un projet de zone de libre-échange régionale. Le rapport de l'eurodéputé Elmar Brook (PPE-DE, D) discuté au Parlement européen le 15 mars en vue d'un vote ultérieur, propose non une perspective d'adhé-

> ÉMERGENCE DE LA CHINE DANS LES MÉTIERS DE SERVICE ?

La fusion annoncée le 9 mars de Darwin Partners, cabinet de consultants américains, avec la société chinoise Suzsoft, spécialisée dans le développement de services informatiques a plusieurs justifications. D'une part, l'augmentation des coûts salariaux en Inde, jusqu'ici destination privilégiée pour la sous-traitance dans ce secteur, pousse les entreprises américaines à diversifier leur par-

sion, mais la simple entrée dans l'espace économique européen.

> LA SUISSE ET L'UNION EUROPÉENNE : UN LENT RAPPROCHEMENT

Selon un rapport, publié le 8 mars par le Centre for European Policy Studies à Bruxelles (CEPS) et l'Institut européen de l'université de Zurich, le peuple suisse ne semble "pas prêt à faire le sacrifice" d'une restriction à son système de démocratie directe, qui serait nécessaire pour entrer dans l'Union européenne. La Suisse est pourtant le deuxième client de l'Union, 1 000 000 de citoyens européens y vivent et 200 000 frontaliers y travaillent. C'est aussi le pays qui a conclu le plus grand nombre d'accords bilatéraux avec l'Union européenne. Cette approche bilatérale continue à être privilégiée dans les domaines de l'électricité, des transports (participation au projet *Galileo*) et de la sécurité alimentaire. Symbole de cette évolution lente, une délégation de la Commission européenne devrait s'ouvrir à Berne avant l'été et être dirigée par une femme francophone.

> STRATÉGIE DE LISBONNE

Analyse du *think tank* Bruegel (auteurs : Jean Pisani-Ferry et André Sapir)

Les deux auteurs se disent persuadés que la Stratégie de Lisbonne rénovée (ou "Lisbonne 2") est toujours cruciale, et qu'une coordination au niveau européen reste nécessaire (importance de l'interdépendance et/ou de l'apprentissage politique grâce aux bonnes pratiques). Après analyse des premiers programmes nationaux de réforme (PNR) ils formulent quatre recommandations : réduire le nombre d'objectifs et de lignes directrices intégrées (LDI) pour dégager une vraie plus-value européenne (les PNR n'étant plus alors de simples catalogues) ; renforcer les outils, les PNR, mais également un processus de *benchmarking* plus coercitif, et un budget communautaire reflétant davantage les priorités de Lisbonne 2 (cf. rapport KOK) ; améliorer le processus d'appropriation de Lisbonne 2 par les États membres, renforcer la méthode d'analyse communautaire (déficience sur plusieurs points par rapport à celle de l'OCDE) ; lancer un programme de réforme de la "zone euro", via l'Eurogroup, en lien avec les PNR.

Au total, ceci est un vigoureux appel en direction du Conseil de printemps 2006, pour qu'il remédie sans attendre aux problèmes émergents, en remettant Lisbonne 2 sur de bons rails.

tenariats internationaux. D'autre part, les deux entreprises en question sont complémentaires dans le domaine des technologies de l'information pour le secteur financier, les télécommunications et l'assurance-maladie. Cette opération illustre également la montée en gamme des services proposés par les sous-traitants, qui s'élèvent dans la chaîne de valeur. Elle leur permet enfin de disposer d'une force commerciale sur les marchés américains, asiatiques et européens.

Analyse

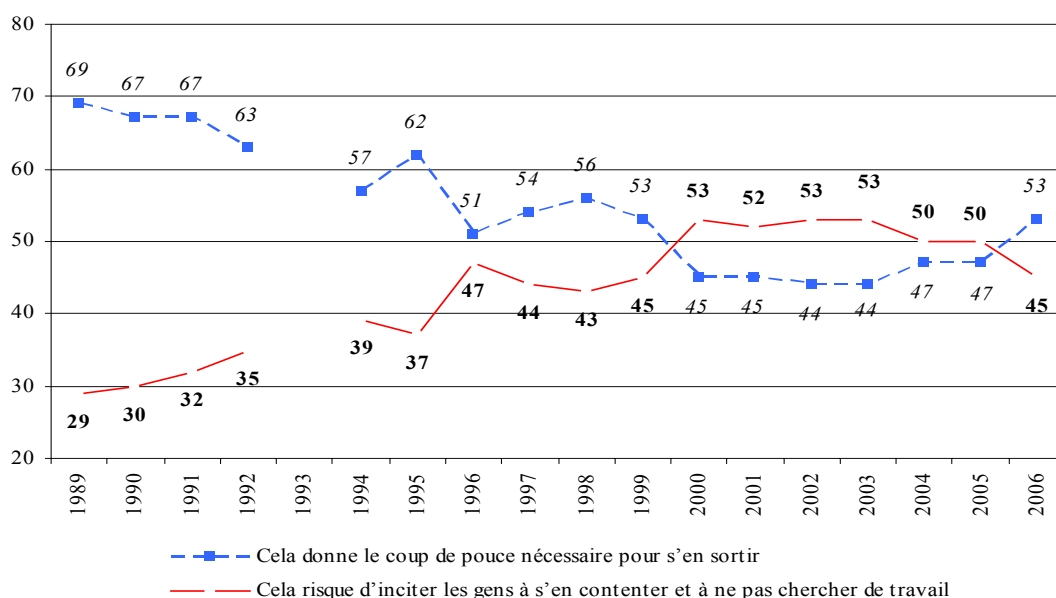
PRESTATIONS SOCIALES : LES CRITIQUES S'ATTÉNUENT

L'enquête annuelle du CRÉDOC sur les "Conditions de vie et les aspirations des Français" est un bon baromètre pour suivre l'évolution des opinions relatives aux prestations sociales. Début 2006, dans un climat de pessimisme prononcé, les Français font toujours état de critiques à l'égard des aides sociales. Parallèlement, ils affichent toujours une forte solidarité à l'endroit des personnes défavorisées. Cependant les tendances observées depuis une quinzaine d'années s'infléchissent avec des réserves moins criantes exprimées au sujet du RMI et une plus grande solidarité envers les plus pauvres.

Le RMI : la suspicion demeure encore forte...

Le RMI, à l'origine – en 1988 – soutenu par plus des deux tiers des Français, a été de plus en plus contesté. Depuis 2000, les personnes estimant que le RMI "risque d'inciter les bénéficiaires à s'en contenter et à ne pas rechercher de travail" étaient majoritaires par rapport à celles qui considèrent que le dispositif "donne le coup de pouce nécessaire pour s'en sortir". Début 2006, ce sont 53 % des Français qui insistent sur les effets positifs de la prestation pour les bénéficiaires. Il y a là un relatif "retour du social". De l'autre côté, 45 % des Français mettent encore l'accent sur ses effets désincitatifs.

**"Au sujet du revenu minimum d'insertion (RMI), pensez-vous plutôt que :"
(en pourcentage)**



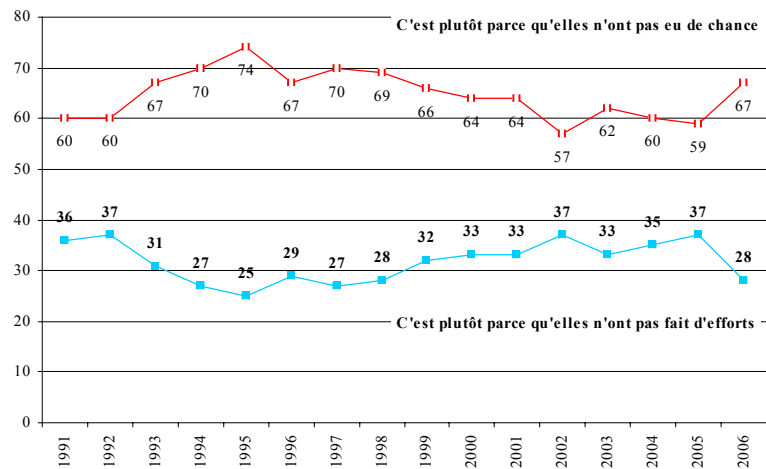
Source : CRÉDOC

...et toujours une grande solidarité exprimée à l'endroit des défavorisés

Si les Français critiquent – un peu moins cette année – les aides aux plus défavorisés et leurs modalités, ils manifestent toujours une grande solidarité envers les personnes démunies. Près de sept Français sur dix considèrent que les per-

sonnes en situation de pauvreté le sont plutôt parce qu'elles n'ont pas eu de chance. Après un progressif affaïssement depuis le milieu de la précédente décennie, 2006 voit une très nette progression de cette opinion. À l'inverse, l'idée selon laquelle les pauvres sont dans cette situation parce qu'ils ne font pas d'efforts perd une dizaine de points, ce qui n'était jamais arrivé.

**“Entre les deux raisons suivantes, quelle est celle qui, selon vous, explique le mieux que certaines personnes vivent dans la pauvreté ?”
(en pourcentage)**



Source : CRÉDOC

**> ALAIN LEFEBVRE,
DOMINIQUE MÉDA,
“FAUT-IL BRÛLER LE MODÈLE
SOCIAL FRANÇAIS ?”,
PARIS, LE SEUIL, 153 p.**

Les équilibres et compromis sur lesquels ont été édifiés les principes et l'architecture de notre protection sociale vacillent sous les coups du chômage de masse et de la concurrence internationale. Face à ces difficultés, Dominique Méda et Alain Lefebvre plaident pour l'évaluation lucide de ce qui a été développé dans les pays du Nord de l'Europe. De cette comparaison ils tirent deux grandes lignes de réforme possible pour la France : refonder l'action de l'État providence autour de la notion “d'investissement social” (en direction des jeunes, visant à l'amélioration du capital humain) et individualiser les droits sociaux en les attachant aux personnes et non aux familles. L'ouvrage appelle à renouer avec les origines du plan français de Sécurité sociale, tout en s'inspirant des réussites nordiques en termes d'égalité, d'universalité des prestations, d'unicité des dispositifs et de visée de plein emploi.

Livres

Centre d'analyse stratégique
18 rue de Martignac
75700 Paris cedex 07
Téléphone 01 45 56 51 00
Site Internet :
www.strategie.gouv.fr

